

C.A.M.E.S.

**20^{ème} CONCOURS D'AGREGATION DES SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES,
ECONOMIQUES ET DE GESTION**

Cotonou (Bénin), 4 au 17 novembre 2021

NOTE A L'ATTENTION DES CANDIDATS

1. ACCUEIL ET SEJOUR A COTONOU

Il est rappelé que les frais de voyage et de séjour à Cotonou sont à la charge des candidats.
Par ailleurs, les candidats sont invités à faire connaître avec précision leurs dates et heure d'arrivée, à Cotonou (Bénin).

Pour plus de facilité à leur arrivée au Bénin, les candidats contacteront :

Professeur DATON MEDENOU: Tél: +229 97315009; Email: dmedenou@gouv.bj; medenou@yahoo.com ou
le Professeur DARBOUX Raphaël Tél. : +229 95 064 299 ; Email : rdarboux2002@yahoo.fr Cotonou (Bénin).

2. CONDITIONS D'ENTREE AU BENIN

Pour tous Pays :

- Passeport en cours de validité et certificat de vaccination contre la fièvre jaune et le choléra ;
- Le Bénin recommande aux participants du 20^e Concours d'Agrégation 2021, le vaccin contre le COVID 19 avant d'arriver au Bénin.

Pour les pays hors CEDEAO :

- Se renseigner auprès des consulats et ambassades pour l'obtention du Visa.

3. LANCEMENT ACADEMIQUE OFFICIEL ET CEREMONIE SOLENNELLE DE CLOTURE

La cérémonie d'ouverture officielle du concours aura lieu le lundi 4 novembre 2021 à 9h au Palais des Congrès de Cotonou. Le lancement académique présidé par le Secrétaire Général par intérim du CAMES se tiendra le même jour à **9h**. Prennent part à ladite réunion, le Président du CCG, les membres des jurys autres que ceux des jurys Droit Public, Sciences Politiques et Histoire des Institutions ainsi que leurs candidats.

Pour les sections Droit Public, Sciences Politiques et Histoire des Institutions, le lancement académique se fera le **lundi 08 novembre 2021 à 9h** dans une des salles de la faculté des Sciences de la Santé de l'université d'Abomey-Calavi, par la réunion des membres du jury et des candidats présidée par le Secrétaire Général par intérim du CAMES.

La cérémonie officielle de clôture, avec proclamation solennelle des résultats et remise des diplômes se déroulera le **mercredi 17 novembre 2021 à 15h** au Palais des Congrès de Cotonou.

4. ORGANISATION DU CONCOURS

Le Concours se déroulera officiellement du jeudi 04 au mercredi 17 novembre 2021 à la Faculté des Sciences de la Santé de l'université d'Abomey-Calavi à Cotonou pour toutes les sections. Les épreuves s'étaleront jusqu'au 16 novembre 2021.

Chaque jury disposera d'une salle de travail, de délibération et de présentation des épreuves susceptibles d'accueillir un public pour les leçons.

Pour la préparation des leçons (2^{ème} et 3^{ème} épreuves) les candidats seront installés dans les salles aménagées pour abriter les bibliothèques respectives de chaque section du Concours.

Des agents qualifiés seront à la disposition des candidats pour leur remettre les ouvrages, choisis dans la bibliothèque du Concours, dont ils souhaiteraient pouvoir disposer au cours de la préparation.

A l'expiration des huit heures de préparation, le candidat sera accompagné entre la bibliothèque et le lieu de présentation des leçons.

A cet effet, un décalage de 5 à 10 minutes devra être prévu, entre la fin de la préparation et l'heure de début de la leçon.

5. CONVOCATION ET INFORMATION DES CANDIDATS

Le Secrétariat du Concours sera installé à la Faculté des Sciences de la Santé de l'université d'Abomey-Calavi à Cotonou.

L'information des candidats et la publication des résultats seront assurées par voie d'affichage au Secrétariat du Concours.

Dès à présent, tous les candidats sont convoqués pour **le jeudi 04 novembre 2021 à 9h à l'exception de ceux des sections** Droit Public, Sciences Politiques et Histoire des Institutions **dont la convocation est fixée le 08 novembre 2021 à 9h.**

Les jurys donneront aux Candidats toutes les consignes d'usage dans les salles respectives après la prise de contact.

6. BIBLIOGRAPHIE DU CONCOURS

Il a été procédé au recensement des ouvrages disponibles à la bibliothèque de la Faculté des Sciences de la Santé de l'Université d'Abomey-Calavi à Cotonou dans les différentes disciplines choisies par les candidats. Une bibliothèque numérique sera également mis à la disposition des candidats dans des clés USB.

Il est rappelé aux candidats qu'ils doivent apporter, à titre personnel, les ouvrages et revues dont ils pourraient avoir besoin, pour la préparation des leçons. Cette documentation devra être acceptée par le Jury avant les épreuves et sera mise aussi à la disposition de l'ensemble des candidats de la section.

Sont exclues de la documentation autorisée, les notes personnelles des candidats.

7. DEROULEMENT DES EPREUVES

Les épreuves débuteront le **04 novembre 2021** pour les sections Sciences Economiques, Droit Privé et Sciences de Gestion et le **08 novembre 2021** pour les sections Sciences Politiques, Droit Public et Histoire des Institutions. Elles s'étaleront jusqu'au **16 novembre 2021 à 19h** au plus tard.

Le début des épreuves de toutes les sections sera respectivement déterminé à l'issue de chaque réunion tenue par les membres des jurys et leurs candidats respectifs, suite à celle présidée par le Secrétaire Général du CAMES.

Le calendrier détaillé des épreuves sera porté par voie d'affichage, à la connaissance des candidats.

**Le Secrétaire Général par intérim
Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES**



Professeur Abou NAPON